



## COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

### PROCÈS-VERBAL

60<sup>e</sup> Séance tenue le 16 février 2015 à 17 h 30

Maison du Citoyen, salle des comités, 2<sup>e</sup> étage, 25, rue Laurier

#### PRÉSENCES :

##### Membres :

M<sup>me</sup> Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (no 14)  
M. Mike Duggan, conseiller - district de Lucerne (no 2)  
M. Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche (no 16)  
M. David Reford, citoyen, producteur agricole  
M. Philippe Thompson, citoyen, producteur agricole  
M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole

##### Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

##### Personnes-ressources :

M<sup>me</sup> Marie-Josée Casaubon, chef de section planification du territoire  
M. Dave Cassivi, chargé de projets en environnement  
M. Marc Chicoine, directeur adjoint - Développement

#### ABSENCES :

##### Personnes-ressources :

M. Éric Boutet, directeur adjoint - Planification  
M<sup>me</sup> Émilie Breton, coordonnatrice en urbanisme secteur d'Aylmer  
M. Réjean Martineau, chef de division aménagement et revitalisation

---

#### 1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 55

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en retirant les sujets inscrits aux articles 7 et 10 et en ajoutant un sujet à l'article 11.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 59<sup>e</sup> séance tenue le 15 décembre 2014
- 3.1. Suivi du procès-verbal de la 59<sup>e</sup> séance tenue le 15 décembre 2014
  1. Recommandation de ne pas procéder à la création d'un organisme de structuration des marchés publics ;
  2. Événement de porte ouverte au printemps 2015 (traité à l'article 8) ;
  3. Mandat du CCA ;
  4. Caractérisation du territoire agricole (traité à l'article 9).

#### DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

---

PRÉSIDENTE

---

SECRÉTAIRE

4. Suivi des dossiers
5. Date de la prochaine assemblée
6. Période de questions des citoyennes et citoyens
7. Information sur la mise en place du marché de la Fonderie
8. Rencontre d'information et de consultation à l'intention des agriculteurs
9. Caractérisation du territoire agricole
10. Demande d'autorisation formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 890, chemin Cook et lot numéro 3 970 050 du cadastre du Québec (0, rue Beaumont)
11. Sujets divers
  - A) Tournée des élus de la table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)
12. Levée de la séance

### 3. Approbation du procès-verbal de la 59<sup>e</sup> séance tenue le 15 décembre 2014

Le procès-verbal de la 59<sup>e</sup> séance tenue le 15 décembre 2014 est approuvé.

#### 3.1. Suivi des dossiers

1. Recommandation de ne pas procéder à la création d'un organisme de structuration des marchés publics

On indique que la recommandation de ne pas procéder à la création d'un organisme de structuration des marchés publics sera présentée pour approbation à la séance du conseil municipal du 17 mars 2015.

2. Événement de porte ouverte au printemps 2015 (traité à l'article 8)

On mentionne que ce sujet sera traité à l'article 8 de l'ordre du jour.

3. Mandat du CCA

On dépose copie d'un document contenant un extrait du procès-verbal de la 51<sup>e</sup> séance du comité consultatif d'urbanisme (CCA) tenue le 18 février 2013 relatif à la révision de la nature du mandat du CCA et un extrait du procès-verbal de la 59<sup>e</sup> séance du comité consultatif d'urbanisme (CCA) tenue le 15 décembre 2014. Une recommandation est alors formulée :

#### **Révision du mandat du Comité consultatif agricole**

##### **R-CCA-2015-02-16 / 01**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Gatineau a constitué, le 12 décembre 2001, un comité consultatif agricole (CCA);

**CONSIDÉRANT QUE** la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit qu'un CCA peut émettre des recommandations sur l'aménagement du territoire et la pratique des activités agricoles en territoire non agricole;

**CONSIDÉRANT QUE**, pour émettre des recommandations sur l'aménagement du territoire et la pratique des activités agricoles en territoire non agricole, le mandat, la composition et le fonctionnement du CCA de la Ville de Gatineau doivent être révisés :

**Que** ce comité recommande au conseil de revoir le mandat, la composition et le fonctionnement du CCA de la façon suivante :

- modifier les fonctions du CCA en insérant les fonctions agricoles de façon globale sur le tout le territoire de la Ville de Gatineau incluant l'agriculture urbaine;
- modifier la composition du CCA en ajoutant un membre, non élu et non agriculteur, résidant dans la partie urbanisée de la Ville ayant un intérêt pour l'agriculture urbaine et traditionnelle et un membre producteur agricole au sens de la *Loi sur les producteurs agricoles*;

- permettre au CCA de mettre en place un ou des comités de travail ad hoc comprenant certains de ses membres et des représentants du milieu chargés de faire des recommandations au CCA;
- faire certaines représentations publiques afin de soutenir l'agriculture;
- évaluer et poser les gestes pour assurer la viabilité à long terme des terres agricoles convoitées par le développement urbain;
- favoriser et stimuler le développement agricole.

#### **RECOMMANDÉE**

#### **4. Caractérisation du territoire agricole**

On mentionne que ce sujet sera traité à l'article 9 de l'ordre du jour.

#### **4. Suivi des dossiers**

On indique que des orientations préliminaires de refus ont été données par la CPTAQ venant ainsi confirmer les recommandations du CCA et les décisions du conseil relatives au 15, chemin Dufresne et 319, chemin de Bellechasse.

On indique également qu'une orientation préliminaire de refus a été donnée par la CPTAQ à la demande relative au dossier du 967, montée Dalton (club de golf le Sorcier), et ce, malgré une recommandation positive du CCA et une décision positive du conseil.

On mentionne qu'il appartient au requérant de la demande de faire leurs représentations, lors de l'audience publique, qui sera tenue par la CPTAQ.

Arrivée de M. Marc Chicoine.

#### **5. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 16 mars 2015.

#### **6. Période publique de questions des citoyennes et citoyens**

Aucune personne ne s'est présentée à la période de questions.

#### **7. Information sur la mise en place du marché de la Fonderie**

Sujet reporté à une prochaine séance.

#### **8. Rencontre d'information et de consultation à l'intention des agriculteurs**

On explique que le travail d'organisation de la rencontre d'information et de consultation à l'intention des agriculteurs qui aura lieu à la fin du mois de mars 2015 est bien amorcé. On insiste, entre autres, sur :

- Le choix d'un consultant pour organiser et animer la rencontre;
- L'identification des objectifs, des participants et participantes (producteurs agricoles), de la date, de l'heure, de l'endroit, du format, des thèmes et des conférenciers de la rencontre.

On suggère d'ajouter le thème du développement de l'industrie agroalimentaire et d'élargir le spectre des participants visés afin d'inclure les principaux acteurs du secteur agroalimentaire régional.

#### **9. Caractérisation du territoire agricole**

On présente les principales caractéristiques du territoire agricole identifiées en mai 2011 dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement et de développement :

- La zone agricole permanente représente 40 % de la superficie de la Ville de Gatineau;

- Le potentiel des sols pour l'agriculture selon l'ARDA;
- L'inventaire des habitats agricoles;
- Les caractéristiques des exploitations;
- Le contexte de développement de l'agriculture à Gatineau;
- L'agriculture urbaine;
- L'avenir de l'agriculture à Gatineau.

Quelques questions, réponses et commentaires sont formulés sur :

- Le recensement des fermes de chevaux;
- Les frais d'exploitation des jardins communautaires;
- Les propriétaires de terres agricoles qui ne sont pas des producteurs agricoles reconnus.

**10. Demande d'autorisation formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 890, chemin Cook et lot numéro 3 970 050 du cadastre du Québec (0, rue Beaumont) – Autoriser l'aliénation et le morcellement de terrains et autoriser des usages non agricoles dans la zone agricole – District électoral d'Aylmer – Josée Lacasse**

Sujet reporté à une prochaine séance.

**11. Sujets divers**

a. Tournée des élus de la table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO)

La présidente mentionne que La Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO) organise, le 20 mars 2015, à l'intention des élus des paliers fédéral, provincial et municipal une tournée des principaux acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs) du développement du secteur agroalimentaire qui sont actifs sur le territoire de la Ville de Gatineau.

b. Permis d'installation d'enseignes de produits de la ferme

On demande qu'une analyse sur l'installation d'enseignes directionnelles de produits de la ferme le long des rues et chemins soit effectuée afin que le CCA puisse formuler une recommandation au conseil municipal.

**12. Levée de la séance**

La séance est levée à 18 h 55.